

2019



BEL AIR MINING

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DES EAUX ET FORÊT

MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE

**PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DANS LE SECTEUR MINIER
(PAGSEM)**



INSPECTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES ACTIVITES MINIERES DE BEL AIR MINING

Mission annuelle de contrôle de suivi de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) des activités de la compagnie Bel Air Mining financée par le PAGSEM

Sommaire

ABREVIATIONS	4
I. CADRE DE LA MISSION.....	5
1. Cadre réglementaire.....	5
2. Objectif de la mission	5
3. Composition de la mission	6
4. Méthodologie	7
5. Difficultés rencontrées.....	8
6. Mérites de BAM.....	8
II. Déroulement.....	9
• Le 11/09/2019	9
Induction	9
• Le 12/09/2019	10
1. Entretien avec les Départements Santé, Sécurité, Relations communautaires et Environnement de BAM.....	10
• Le 12/09/2019	11
1. Visite de la pépinière	11
2. Visite de la station de traitement des eaux usées domestiques.....	11
3. Visite de la route minière	12
4. Visite du ROMPAD 3	14
5. Visite du Pit 2 de BAM	15
6. Visite du Pit 5.....	17
7. Visite de Pit 5.....	17
• Le 13/09/2019	19
1. Visite du Port de Cap Verga	19
1) Cour du Port	19
2) Route minière	20
2. Entretien communautaire à Tognifily	24
3. Prélèvement sur la rivière de Kinkon.....	25
4. Visites de quelques réalisations de BAM en faveur des communautés riveraines	26
a) Mosquée de Kenkerin.....	26
b) Restauration des moyens de subsistances de Moryagbé	26
5. Visite de la tête de source de la rivière Kinkon.....	26
ANNEXE	28
ANNEXE 1 : Ordre de mission	28
ANNEXE 2 :	29

- Entretien avec le Département Environnement et la Direction Santé et Sécurité de BAM ...29
- Entretien avec le Département Relations Communautaires de BAM.....36

ANNEXE 3 : Niveau de prise en compte des recommandations de 2018.....42

ANNEXE 4 : Liste des sites sacrés concernés par le Plan de Gestion de BAM.....47

ANNEXE 5 : Liste des espèces animales et végétales protégées par BAM48

ANNEXE 6 : Fiche d’analyses des eaux de Kinkon.....49

ABREVIATIONS

SYGLE & ABREVIATION

SIGNIFICATION

BGEEE	Bureau Guinéen d'Etudes et d'Evaluation Environnementale
BAM	Bel Air Mining
DD	Développement Durable
EIES	Etudes d'Impact Environnemental et Social
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
dB	Décibel
mV	Milli Volt
$\mu\text{S/cm}$	Micro siemens par centimètre
mg/l	Milligramme par litre
$\mu\text{g/m}^3$	Microgramme par mètre cube
NTU	Nephelometer Turbidity Unity
EPI	Equipement de Protection Individuelle
HSSE	Hygiène Santé Sécurité Environnement
IPA	Indices de Pollution Apparente
EPI	Equipements de Protection Individuelle
IFC	International Finance Corporation/Société Financière Internationale
UE	Union Européenne
MEEF	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts

I. CADRE DE LA MISSION

1. Cadre réglementaire

Au regard du/de

- le Décret D 2019/221/PRG/SGG portant promulgation de la Loi L/2019/0034/AN du code de l'Environnement de la République de Guinée du 04 juillet 2019 ;
- la loi L/2011/006/CNT du 09 septembre 2011, portant code minier de la République de Guinée ;
- l'arrêté A/2013/474/MEEF/Cab du 11 mars 2013 portant Guide général d'évaluation environnementale en République de Guinée ;
- l'arrêté A/2015/342/MIPMEPSP/CAB du 27 février 2015 portant homologation de six (6) normes guinéennes relatives à la protection de l'Environnement et en tenant compte des Directives environnementales, sanitaires et sécuritaires des exploitations minières de l'IFC/SFI et des normes environnementales de l'Union Européennes ;
- l'ordre de mission N°0154/MEEF/CAB/2019 du 21 août 2019 portant sur la réalisation des inspections environnementales des activités minières de BAM.

Une mission conjointe du Laboratoire d'Analyses Environnementales (LAE) et du Bureau Guinéen d'Etudes et d'Evaluation Environnementale (BGEEE) accompagnée du Directeur Préfectoral de l'Environnement, des Eaux et Forêts de Boffa s'est rendue sur les sites de la Société Bel Air Mining (BAM) dans les sous préfectures de Doupourou et de Tougnifili, préfecture de Boffa du 10 au 15 septembre 2019.

2. Objectif de la mission

Cette mission portait sur l'inspection environnementale et sociale des installations et activités de BAM conformément à son engagement vis-à-vis de l'Etat guinéen à travers le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) issu de son étude d'impact environnemental et social.

Cette activité constitue un moyen d'évaluer le niveau de la prise en compte par BAM des exigences en matière de protection de l'environnement et de la préservation de la santé de ses travailleurs et des communautés riveraines.

3. Composition de la mission

N°	Prénoms et nom	Fonction	Contact	E-mail
1	Aboubacar KABA	Responsable du Laboratoire	622 41 92 71	boubahkaba@gmail.com
2	Aboubacar OULARE	Conseiller Diversité Biologique MEEF	620 58 43 12	oulare_aboubacar@yahoo.fr
3	Kadiatou TOURE	Dondo Chargée d'études LAE	622 23 38 90	TISHATOURE@gmail.com
4	Ibrahima SOUMAH	133 DPEEF de Boffa	628 91 73 02	Ibrahima133soumah@gmail.com
5	Mouctar KEITA	Opérateur terrain	628 02 28 10	

4. Méthodologie

La démarche méthodologique a été d'abord la revue documentaire du PGES de BAM issu de son rapport d'étude d'impact environnemental et social ainsi que la rapport de suivi annuel de BAM avant d'entamer l'inspection environnementale et sociale avant les cours d'induction sur les comportements à tenir dans les lieux de travail, les entretiens avec les départements Environnement, Relations Communautaires, Direction des Ressources Humaines, le département de la construction et les visites de terrains pour des constats, mesures, prélèvements et recommandations.

Dans le cadre de la réalisation de cette importante mission du MEEF, un premier entretien eut lieu à la préfecture de Boffa, dans le but d'avoir les avis des autorités préfectorales sur le projet de Bel Air.

Les entretiens en live avec les départements Environnement, Santé et Sécurité, Construction, Ressources Humaines et Relations Communautaires de BAM eurent lieu pour la collecte des informations sur la gestion environnementale et sociale des activités de BAM.

Les visites de terrains ont permis à l'équipe d'inspecteurs du MEEF de faire l'adéquation entre les données antérieurement collectées et ce qui est sur le terrain.

Les avis des communautés riveraines à travers les entretiens individuels et la consultation communautaire de Tougnyfily ont été des éléments ayant renforcés la qualité du travail de terrain et la rédaction du rapport.

Les caractérisations qualitative et quantitative des impacts sur les milieux récepteurs et les sources n'ont pu être faites à cause de la période des grandes pluies au moment des visites et la méthode d'exploitation par « surface Mining » avec l'utilisation de la machine Weertegen a été jugée, du point de vue environnement acceptable à cause de sa faible possibilité d'émissions de bruits et de poussières en plus de la forte humidité des sols.

La caractérisation qualitative des eaux souterraines n'a pu être faite à cause d'un problème survenu sur la pompe Hurricane dont disposait l'équipe du MEEF bien que les infrastructures de surveillance existaient en lieux bien choisis par le promoteur.

Pour les eaux de surface, les mesures des paramètres physico-chimiques furent faites sur un point situé en amont hydraulique du pont situé sur la rivière Kinkon au bord de la route qui mène sur la station balnéaire de Bel Air.

Nonobstant ce qui précède, les données collectées par la compagnie furent des éléments de comparaison avec les constats et mesures faites in situ par l'équipe du MEEF.

Tous les sites visités ont été géo référencés.

5. Difficultés rencontrées

Au cours de cette mission d'inspection environnementale et sociale, aucune difficulté majeure n'a été constatée par l'équipe car toutes les demandes de données ont été honorées et à temps.

Les visites de terrain ont été réalisées sans aucune tentative de détourner l'attention des inspecteurs sur un quelconque cas avéré de défaillance environnementale et sociale.

6. Mérites de BAM

Pendant et après cette mission d'inspection, les points suivants ont été positivement appréciés et à l'unanimité par l'ensemble des inspecteurs du MEEF:

- ✓ la fluidité d'obtention des informations demandées;
- ✓ le non refus de présentation des données collectées sur le terrain à l'équipe du MEEF;
- ✓ la bonne mise en œuvre des recommandations du MEEF durant les précédentes années..

II. Déroulement

La mission s'est déroulée comme suit:

 **Le 11/09/2019**

Induction

L'objectif de cette induction est d'enseigner à chaque visiteur les meilleurs comportements à tenir sur les sites de BAM ainsi que les exigences de cette compagnie en termes de santé, sécurité, protection de l'environnement et de bonne cohabitation avec les communautés.

Au cours de cet entretien, le facilitateur, Bernard LAMAH (Tél: 628 85 44 15, bernard.lamah@alufermining.com) a expliqué d'abord les préalables de BAM à savoir: le port des badges, l'identification des toilettes, des espaces fumeurs et du point focal de la mission au sein de l'entreprise.

Il a aussi donné des instructions à respecter en d'urgence comme l'existence des numéros d'appel d'urgence, de la clinique et les heures de repas à la cantine et les interdits pour la sécurité routière et celle sur les lieux de travail de BAM.

Pour la gestion des déchets, il s'est focalisé sur la meilleure pratique disponible qui repose sur: Eviter, réduire, réutiliser, traiter et éliminer tout déchet généré par les activités de BAM.

En ce qui concerne la gestion des sites culturels, il a indiqué que seulement 12 sites sont menacés par les activités minières de BAM dans la zone d'étude du projet.

Pour la protection de l'Environnement, une vision de protection de la faune et de la flore est de mise à BAM en plus des campagnes de monitoring environnementaux qui sont réalisées et des descentes des agents des Relations communautaires sur le terrain qui sont quotidiens.

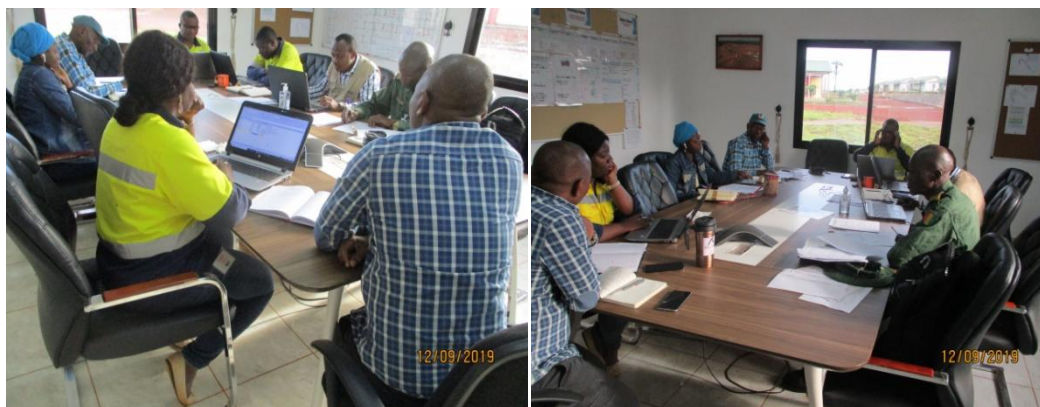
Il a indiqué la nécessité d'utilisation des couleurs et étiquettes des poubelles de collecte en amont en fonction de la nature des déchets générés.



Photos prises lors de l'induction

1. Entretien avec les Départements Santé, Sécurité, Relations communautaires et Environnement de BAM

Au cours de cet entretien, la Responsable chargée de la Santé et Sécurité, le Responsable chargé de l'Environnement et la déléguée du Responsable chargé des relations Communautaires de BAM étaient présents pour d'abord, traiter des questions les plus importantes des différents questionnaires avant l'approfondissement des entretiens avec les agents du département de l'Environnement. Faute de temps nécessaire, des questionnaires furent remis particulièrement aux agents du département Santé et Sécurité et à ceux du département Relations Communautaires de la compagnie pour une réponse en différée.



L'entretien avec les différents départements concernés.

Recommandations

- BAM doit faire une évaluation des surfaces de restauration dans la conservation des sols contre l'érosion.
- Elle doit appuyer la réalisation des points de lavage sécurisés en faveur des communautés riveraines sous forme de Coopératives.

Au cours de cet entretien, il a été constaté que le contenu local constituait pour les compagnies minières un lourd fardeau, difficile donc à supporter. Les personnes interviewées à BAM ont émis le souhait que « *L'Etat doit cesser de créer l'exclusion par rapport au contenu local* » c'est-à-dire que vouloir donner la priorité de recrutement aux communautés riveraines est un facteur d'exclusion et de frustration aux autres guinéens qui aspirent avoir les mêmes avantages dans leur pays..

1. Visite de la pépinière

Personne rencontrée : Chérif SOUMAH (cherif.soumah@alufermining.com).

Selon notre interlocuteur, la priorité de BAM est la restauration des sites dégradés avec des espèces floristiques locales

Cette pépinière compte environ 4 000 ou 5 000 plants. Les plans qui grandissent sont directement envoyés dans le site d'ombrage, non loin du site de culture.



Les différents niveaux d'évolution des plants dans la pépinière.

2. Visite de la station de traitement des eaux usées domestiques

Constats

Capacité d'accueil

Initialement construite pour 300 personnes, cette station reçoit aujourd'hui 3 fois plus que sa capacité d'accueil. Cela entraîne des anomalies de fonctionnement. *C'est une pratique non conforme au contenu du PGES.*

Sécurité

Le site est dans un endroit sécurisé par une clôture de grillage et fermé pour éviter toute pénétration de personnes étrangère. *Mesure conforme aux bonnes pratiques.*



Clôture de grillage autour de la station de traitement.

Stagnation des eaux non traitées

Des eaux non traitées sont visibles sur la dalle, derrière juste le centenaire de traitement des eaux. Cela peut entraîner la pollution des eaux, en cas de pluies par drainage. **Cette pratique est non conforme au contenu du PGES.**



Eaux stagnantes non traitées.

Recommandations

Capacité d'accueil

BAM doit augmenter la capacité d'accueil de cette station de traitement pour une bonne gestion et un traitement efficace des eaux usées.

Stagnation des eaux non traitées

BAM doit mettre fin le plus rapidement possible aux déversements des eaux non traitées ou en cours de traitement à la station de traitement de Khoundindé.

3. Visite de la route minière

Sécurité

- existence des balises panneaux de signalisation sont visibles aux abords de la route minière ;



Des panneaux placés aux abords des routes.

- les agents de sécurité (Flag men) sont placés au niveau des points critiques pour la régulation de la circulation ;



Flag men placés sur les routes minières et communautaires.

- les véhicules de BAM roulent avec des phares allumés.

Toutes ces mesures de sécurité routière constatées ont été jugées conformes aux engagements de BAM vis-à-vis de l'Etat guinéen par l'équipe du MEEF.

Gestion des poussières

La fréquence d'arrosage des routes minière a diminué et BAM n'utilise plus le bitumen pour diminuer les envolées de poussières sur la route minière. **Cela est une pratique non conforme au contenu du PGES et constitue un facteur de recule pour BAM par rapport aux années précédentes.**



Cas d'envolées de poussières sue la route minière de BAM.

Etat physique des routes

Par endroits, des trous sont visibles. Cela peut non seulement être un risque pour la sécurité routière mais aussi un facteur de diminution de la durée de vie des pneumatiques qui n'arrangerait pas du tout la compagnie. **Cette pratique a été jugée non conforme au PGES.**



Niveau de dégradation des routes minières de BAM.

Charge des camions

Certains camions de transport ont été vus avec une charge supplémentaire par le dépassement de la capacité d'accueil des bennes. ***Cette pratique a été jugée non conforme aux bonnes pratiques et au contenu du PGES.***



Camions de transport surchargés.

Recommandations

Gestion des poussières

BAM doit continuer à utiliser son bitume ou renforcer l'arrosage de la route minière pour atténuer les envolées de poussières.

Etat physique des routes

BAM doit entretenir les routes minière et cette activité doit se faire de façon continue surtout, en saison hivernale.

Charge des camions

La compagnie doit veiller au respect des normes de transport à l'essieu pour une durabilité des routes mais aussi celle des routes.

4. Visite du ROMPAD 3

Constats

Gestion des eaux de ruissellement

Les eaux de ruissellement chargées de sédiments des zones d'exploitation sont drainées vers des bassins de décantation construits avec des cordons pierreux et la géo membrane. Elles sont filtrées par ces gravas puis drainées par sur verse vers les buses situées sous la route minière d'où elles se rependent dans la nature vers Gbérébouï. ***Cette mesure a été bien appréciée par la mission, bien qu'elle soit conforme au PGES, elle a été jugée insuffisante pour décanter quasiment les eaux.***



Bassins de décantation et l'eau décantée.

Mesures anti érosives

Pour la lutte contre l'érosion, des mesures sont prises sur les abords des ponts de buses réalisées par BAM. **Mesure conforme au contenu du PGES.**



Mesures anti érosives sur les abords des buses.

Recommandations

Gestion des eaux de ruissellement

BAM doit revoir la construction des bassins tout en veillant sur leur curage en saison sèche pour une question de parfaite décantation.

5. Visite du Pit 2 de BAM

Lutte contre la pollution des eaux de surface

Aucun bassin de décantation n'a été trouvé sur la route minière qui mène sur le pit 2. ***Cela a été jugé non conforme au contenu du PGES.***



Des canaux sans bassin de décantation.

Gestion des eaux usées domestiques

Des toilettes mobiles sont installées pour meilleur usage des eaux usées domestiques. Cette **mesure a été jugée conforme au contenu du PGES.**



Des toilettes installées sur le pit 2.

Sécurité

Le site est surveillé par des vigiles qui assurent sa sécurité et celle des agents de BAM. **Mesure jugée conforme au PGES.**

Restauration du site

Le site a été restauré par des espèces ligneuses locales dans le cadre de ses engagements vis-à-vis de l'Etat guinéen. Une liste de ces espèces est à l'annexe 5 du rapport. **Cela a été jugé conforme au contenu du PGES.**



Site de Pit 2 restauré par BAM.

Recommandations

Lutte contre la pollution des eaux de surface

BAM doit construire des bassins de décantation aux abords de la route minière pour purifier davantage les eaux de ruissellement et réduire la charge des bassins situés en aval hydraulique de ruissellement à Gbérébouï.

6. Visite du Pit 5

Sécurité

Le site est surveillé par des vigiles qui assurent sa sécurité et celle des agents de BAM. **Mesure jugée conforme au PGES.**

Gestion des déchets solides

Des poubelles sont visibles sur le site pour la collecte des ordures sur le site. **Mesure jugée conforme au PGES.**

Gestion des eaux usées domestiques

Des toilettes sont visibles sur le site pour la bonne gestion des eaux usées domestiques. **Mesure jugée conforme au contenu du PGES.**

7. Visite de Pit 5

Sécurité

- ✓ existence de panneaux de signalisation sur le site et abords des routes minières ;
- ✓ tous les véhicules et engins miniers circulent avec phares allumés.



Phares allumés des engins et véhicules utilitaires de BAM.

- ✓ existence d'un point de rassemblement et d'un parking pour véhicules sur le site. **Mesures jugées conformes au contenu du PGES.**
- ✓



Toutes ces mesures citées ci-haut ont été jugées conformes au contenu du PGES.

Gestion des eaux usées domestiques

Des toilettes sont visibles sur le site pour la bonne gestion des eaux usées domestiques. **Mesure jugée conforme au contenu du PGES.**



Des toilettes sur le site.

Gestion des déchets solides

Des poubelles sont visibles sur le site pour la collecte des ordures sur le site de Rompad 5. **Mesure jugée conforme au PGES.**

Protection de site sacré

Le site sacré de Dangba Yili est protégé par BAM par la mise d'une ceinture de sécurité constitué de barbelait au tour du site. **Cette action est conforme au contenu du PGES.**

1. Visite du Port de Cap Verga

1) Cour du Port

Sécurité

- ✓ difficulté de circuler sur la voie unique d'accès à la jetée car par manque de communication 2 véhicules roulant en sens inverses ont faillit faire collision. ***Cela a été jugé par la mission comme incident potentiel à corriger rapidement.***



Voie d'accès à la jetée à sens unique.

- ✓ des extincteurs et bouches d'incendies sont placés partout où besoin peut être. ***Mesure considérée par la mission conforme au contenu du PGES.***



Des extincteurs et bouche d'incendie au port.

- ✓ existence de points de rassemblement dans le Port. ***Cette mesure a été jugée conforme au contenu du PGES ;***



Un point de rassemblement.

✓ Clôture du site

L'ensemble des infrastructures du port de Khoundindé se trouve dans une clôture de grillage surmonté de barbelait et balisée par des piquets réfractaires. **Mesure jugée conforme au contenu du PGES.**



Clôture du site u port de Cap Verga.

Gestion des déchets solides

Des poubelles sont installées pour la collecte des ordures dans la cour du port. **Action jugée conforme au contenu du PGES.**



Poubelles installées dans le port de Cap Verga à Khoundindé.

2) Route minière

Sécurité routière

Les véhicules qui empruntent cette route circulent avec des phares allumés. **Mesure jugée conforme au contenu du PGES.**



Phares allumés de véhicules de transports miniers.

Mesure de non pollution des eaux de surface

Des bassins de rétention sont construits partout où se jette une canalisation. Malgré cela, ces bassins ne sont pas curés et ne comportent pas de cordon pierreux pour filtrer davantage le liquide décoloré qui doit être versé pour la nature. *Cette a été jugée satisfaisante mais non suffisante par la mission du MEEF.*



Un bassin de rétention non curé.

Protection des espèces menacées

Un mamba vert fut évité par le véhicule de BAM qui conduisait la mission du MEEF. *Une réaction d'évitement conforme au contenu du PGES.*



Mamba vert qui traversait la route.

Sécurité

- ✓ existence des flag men pour la régulation de la circulation. Mesure conforme au PGES ;



Un flag man piqué à la pointe de la route minière.

- ✓ tous les véhicules utilitaires de BAM sont équipés d'extincteurs et de boîte à pharmacie.
Action conforme au contenu du PGES.



Dispositifs sécuritaires et sanitaires des véhicules utilitaires de BAM.

Gestion des poussières

Une route non ou mal arrosée est l'aspect que présente cette route minière de BAM qui génère assez de poussières. **Cela n'est pas conforme au contenu du PGES.**



Cas d'envolées de poussières sur la route minière.

Recommandation

Sécurité

Pour la sécurité routière sur la jetée du port de Khoundindé, BAM doit mettre des 2 côtés, des Flag men pour réguler la circulation afin d'éviter d'éventuelle collision.

Mesure de non pollution des eaux de surface

BAM doit curer les bassins de rétention actuels et réaliser d'autres.

Gestion des poussières

BAM doit arroser convenablement ou faire usage du bitume afin d'atténuer les envolées de poussières liées aux passages des camions de transports du minerai.

2. Entretien communautaire à Tognifily

a. INTRODUCTION

Ce vendredi, 13 septembre 2019, une mission constituée d'inspecteurs du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts accompagnée par le Directeur Préfectoral de l'Environnement, des Eaux et forêts de Boffa et des agents de la Direction de l'Environnement et des relations communautaires de BAM (Bel Air Mining) pour la consultation publique des communautés de Tognifily afin de collecter des informations sur les relations entre BAM et les populations de cette sous préfecture impactée par les activités de la compagnie.

b. COMPOSITION DE LA MISSION :

- **Président :** Aboubacar KABA, Chef du Service du Laboratoire d'Analyses Environnementales (LAE) et chef de mission ;
- **Rapporteur :** Kadiatou Dondo TOURE du LAE et Mohamed Aboubacar SYLLA du BGEEE ;
- **Enquêteur :** Ibrahima 133 SOUMAH, Directeur Préfectoral de l'Environnement, des Eaux et Forêts de Boffa ;
- **Observateurs :** Les agents de la Direction Environnement et Relations Communautaires de BAM.

c. DEROULEMENT

L'entretien a commencé à 12H 31 mn et a pris fin à 13H 42 mn avec plusieurs participants. Le français a été langue de communication avec une traduction en Soussou par moments.

13 questions sur la qualité des eaux, de l'air, les bruits, vibrations et leurs préoccupations ont été posées à ces communautés et des réponses ont été obtenues par l'équipe.

Selon les enquêtés, les 3 principaux cours d'eau de la localité sont : Koumba, Khourégbé et Kinkon et les principales sources d'approvisionnement en eau potable sont les Forages, quelques puits améliorés et traditionnels et certaines têtes de sources, en plus des stations d'hydropures. Ils sont tous censés fournir globalement de l'eau potable.

Les populations de Tognifily indiquent que les bruits générés par les mines et les passages réguliers des camions de transport de minerais sont de nature à créer une incommodité de voisinage à Gbéréboui et Kinkon tandis que les poussières émises par les activités de la compagnie sont moindres avec les dispositions prises par BAM même si les arguments sont placés par les populations pour une possible compensation » dicit le Maire de la CR de Tognifily.

Selon les mêmes populations, BAM a réalisé des prouesses suivantes en faveur des communautés : la construction d'une école et le logement des enseignants à Dakhagbé), la réhabilitation du Bloc Administratif de la sous préfecture).

A l'issue de cette rencontre, les populations de Tognifily ont émis leurs préoccupations qui sont entre autre:

- ✓ l'appui à la réhabilitation du bloc A du collège ;
- ✓ l'aménagement d'un marché et d'une gare routière modernes pour la CR ;
- ✓ l'arrêt de la descente des eaux chargées de boues dans les zones de cultures et les cours d'eau ;
- ✓ l'appui (technique et financier) à l'Agence Communale des Eaux ;
- ✓ l'appui à l'entretien de la route communautaire de 3 Km ;

- ✓ l'appui de BAM à la gestion des déchets ;
- ✓ la mise en clôture du stade de Tougnyfily ;
- ✓ la réhabilitation et la restauration rapide des carrières exploitées

Suite à cela, elles ont formulé des recommandations suivantes :

- ✓ informer les autorités dès qu'il y a des anomalies constatées ;
- ✓ les agents de BAM doivent remonter les informations collectées à la base pour une réaction à l'immédiate (cas de la réhabilitation du bloc du collège).

3. Prélèvement sur la rivière de Kinkon



Photos prises pendant les mesures des paramètres physico-chimiques sur le Kinkon.

Mesures

Site	Coordonnées	Altitude (m)	pH	Conductivité (µS/cm)
KINKON	N : 10°22.670'	44	7.56	4
	O : 14°20.919'			

4. Visites de quelques réalisations de BAM en faveur des communautés riveraines

a) Mosquée de Kenkerin

C'est une mosquée réalisée par la compagnie dans le cadre des compensations en faveur des communautés de cette localité.



Mosquée de Kenkerin.

b) Restauration des moyens de subsistances de Moryagbé

Il s'agit de l'aménagement de 3 ha de terre dont 0.5 ha pour l'ananas, 0.9 ha pour le manioc et le reste pour le Gombo, les aubergines, les pastèques et la tomate.

L'objectif est de financer les groupements dans le cadre des Activités Génératrices de Revenus (AGR).

Cet aménagement est réalisé par le bureau-conseil ONG APEC.

Personne contactée : N'famoussa CAMARA, Tél 628 37 01 80, mail : nfamoussadafira@gmail.com.

5. Visite de la tête de source de la rivière Kinkon

Protection de la tête de source

- ✓ cette tête de source est protégée par un soubassement pour éviter toute pollution des eaux de cette source face aux sédiments provenant de la route minière. ***Cette action a été jugée conforme au contenu du PGES.***



Le soubassement pour protéger la tête de source.

- ✓ Les arbres sont également plantés pour protéger cette tête de source contre tout assèchement lié à la forte insolation de la localité. **Action jugée conforme au contenu du PGES.**



Des arbres plantées pour protéger la tête de source.

ANNEXE

ANNEXE 1 : Ordre de mission



MINISTRE D'ETAT CHARGE DE
L'ENVIRONNEMENT, DES EAUX ET
FORETS.



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail- Justice- Solidarité

414 00154

N°...../MEEF/CAB/2019

Conakry, le 21 août 2019

ORDRE DE MISSION

IL est ordonné à : Aboubacar KABA, Chef de Service du Laboratoire d'Analyses Environnementales (LAE), Chef de mission, Colonel Aboubacar Sidiki OULARE, Conseiller du Ministre de l' Environnement des Eaux et Forêts chargé de la diversité biologique, Mohamed Aboubacar SYLLA, 2^{ème} Assistant du Chef du Département Evaluation des Projets Mines et Carrières au Bureau Guinéen d' Etudes et d' Evaluation Environnementale (BGEEE), Mouctar KEITA, Opérateur de terrain, Ibrahima 133 SOUMAH, DPEEF de Boffa.

Nationalité : Guinéenne.

De se rendre à : Bel Air Mining (BAM).

Objet : Inspections Environnementales et Sociales des activités minières de BAM.

Moyen de transport : Véhicule EP - 0757 - B.

Date de départ : Le 08 septembre 2019.

Date de retour : Le 15 septembre 2019.

Les Autorités Administrative et militaire sont priées de faciliter l'accomplissement de la présente mission.

Le Chef de Cabinet

Hawa Moussa KEITA


ANNEXE 2 :

- **Entretien avec le Département Environnement et la Direction Santé et Sécurité de BAM**

1.Introduction

- ❖ **Préfecture:** Boffa
- ❖ **Sous-préfecture / Commune:**
- ❖ **Quartier / District:** Khoundindé
- ❖ **Nom de la structure:** BAM
- ❖ **Nombre de participants avec photo de groupe et numéros de téléphones:**



- ❖ **Nom de l'enquêteur:** Ibrahima 133 SOUMAH
- ❖ **Rapporteurs:** A. OULARE ? A. KABA, K. D. TOURE
- ❖ **Date de l'interview:** Le 11/09/2019
- ❖ **Heure de début de l'entretien:** 15 :49
- ❖ **Heure de fin de l'entretien:** 19 :25
- ❖ **Langue utilisée:** Français traduit en anglais par moments.

2. Gestion des sols

- ❖ **Quelle est la procédure d'appropriation des terres par la Compagnie?**

Rép: Identification de la zone, demande de permis d'accès à la terre aux Relations Communautaires et Environnement (Direction Développement Durable) qui se joint aux communautés riveraines pour voir si le site n'est pas sacré ou protégé ou n'est pas dans la zone définie par le décret d'octroi, dépôt de la demande de permis à l'interne de BAM (cas où le site est dans le permis) ou aux relations avec le Gouvernement pour l'obtention d'un permis externe (cas où le site est hors du permis). BAM fait un suivi du permis interne de perturbation de sol. Quelques autorisations ont été remises à l'équipe.

- ❖ **Quelles sont les mesures de conservation des sols contre l'érosion?**

Rép: Réalisation des bassins de retentions des sédiments, des gradins, gabions et cordons pierreux (empierrements anti érosifs).

L'équipe a jugé ces mesures bonnes mais l'utilisation des gazons serait aussi un moyen de lutte contre l'érosion. Elle a aussi appuyé l'utilisation des Andropogons Gayanus et des Vétivers.

❖ **Existe-t-il des préoccupations liées au terrassement des sols?**

Rép: Oui, le décapage hors de la zone de travail, quelques non respect des engagements de BAM par les entreprises sous traitantes vis-à-vis du respect des conditions du permis de perturbation de sol (cas de la grotte sacrée du pit 5).

3. Utilisation des sols

❖ **Quels sont les cas de contamination des sols par déversement des hydrocarbures ou produits chimiques dans les villages?**

Rép: Aucun cas.

Année	Localité	Nombre de cas

❖ **Quelles sont les dispositions prises par le projet pour éviter les cas de contamination des sols par déversement des hydrocarbures ou d'autres produits chimiques ou des déchets?**

Rép:

- ✓ maintenance des machines ;
- ✓ compétence des opérateurs ;
- ✓ formation des employés sur le raclage des déversements ;
- ✓ interdiction de laver les véhicules légers sur le site;
- ✓ existence de bacs de rétention métalliques et d'absorbants dans les garages.

4. Eaux de surface

❖ **La Compagnie fait-elle la surveillance des eaux de surface?** Oui ☐ on ☐

Rép:

❖ **Les points de surveillances sont-ils géo référencés?**

Oui ☐ Non ☐

Si oui, citez quelques exemples.

Rép: Les points ont été donnés à l'équipe par M. C. CAMARA via mail.

❖ **Quels sont les cas de pollution des eaux de surface suite aux travaux de construction enregistrés par le projet?**

Rép: C'était un cas de déversement de boues.

Localité	Cours d'eau/ points d'eau	Activités
Gbéréboui - Balandougou	Kinkon	Route minière (ROM PAD 3)

- ❖ Quelles sont les dispositions prises par le projet pour éviter les cas de contamination des eaux de surface par le projet?

Rép:

- réalisation des bassins de sédimentation ;
- curage des bassins de sédimentation ;
- installation des digues de protection et des cordons pierreux ;
- reboisement des têtes de source situées en aval des zones d'activités du projet ;
- reboisement le long de la route minière ;
- installation des points de lavage sécurisés dans les garages de maintenance.

5. Eaux souterraines

- ❖ La société assure-t-elle la surveillance des eaux souterraines? Oui ☐ non ☐

Rép:

- ❖ Les points de surveillances sont-ils géo référencés?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, citez quelques exemples.

Rép: Une liste est fournie par M. C. CAMARA.

5. Gestion des forêts et de la biodiversité

- ❖ Destruction du couvert végétal? Oui ☐ non ☐

Si oui, quelles sont les différentes causes? (Vous pouvez cocher plusieurs cases)

Ouverture des voies d'accès (routes, pistes, carrières, cités)

Rép : Ces bois sont utilisés par les communautés pour leurs activités quotidiennes.

Localité	Activités	Nombre d'hectares (si possible)

Bois de feu ☐

Bois d'œuvre ☐

Plantes médicinales ☐

Fabrique de charbon ☐

Fabrique de briques ☐

Pratiques agricoles ☐

Feu de brousse ☐

Exploitation minière artisanale ☐

Autres (préciser) :

- ❖ **Nombre d'hectares reboisés par le projet dans la CR par rapport à l'ensemble de la préfecture ?**

Rép:

	Localité	Nombre d'hectares (si possible)
Préfecture de		
CRD		

- ❖ **Quelles sont les mesures envisagées par le projet pour la conservation des espèces végétales?**

Rép:

- ✓ surveillance en continue ;
- ✓ assurance la classification des espèces découvertes sur le site ;
- ✓ stratégie offset ;
- ✓ reboisement avec les espèces locales ;
- ✓ suivi de la procédure de perturbation (gestion des stériles).
- ✓ **Quelle est la politique de protection de la mangrove de la compagnie?**

Rép:

- ✓ mise en place des dispositifs de contrôle de l'érosion ;
- ✓ interdiction de coupe de la mangrove par la formation et la sensibilisation des femmes qui font la saliculture ;
- ✓ programme de suivi de la mangrove
- ❖ **Y a t-il des aires protégées (terrestres, côtières/marines, d'eau douce) concernées par le projet?**

Oui ☐

Non ☐

Si oui, lesquelles et préciser les types

Rép :

- ✓ Forêt de Damouya (Tougnifili) ;
- ✓ Forêt de Kolontaré (Tougnifili) ;
- ✓ Forêt de kinyélya (Tougnifili) ;
- ✓ Yakhato (Doupourou);
- ✓ La forêt de Cap Verga (Doupourou).
- ❖ **Quelles sont les espèces végétales et animales emblématiques impactées par le projet ?**

Rép :

- ✓ les chimpanzés ;

Une liste a été remise à l'équipe par Chérif.

❖ **Quelles sont les mesures envisagées pour leur conservation ?**

Rép :

- ✓ la sensibilisation au sein de BAM dans les communautés ;
- ✓ la réduction de bruits et poussières aux proximités des habitats critique ;
- ✓ le programme d'offset.

6. Gestion des déchets

❖ **Quelles sont les procédures de recyclages ou d'élimination des déchets?**

Rép:

- ✓ les canettes en aluminium sont récupérées par les forgerons.
- ✓ les résidus d'huiles de cuissons sont collectés et mis à la disposition des femmes pour la saponification ;
- ✓ les huiles usagées lubrifiantes usagées sont remises à Vivo Energy en tant que fournisseur d'hydrocarbures ;
- ✓ l'incinération des déchets biodégradables par ce que ne disposant pas d'infrastructure de compostage (en projet d'ici septembre 2020) ;
- ✓ les restes alimentaires sont donnés aux fermiers hébergeant les porcheries et d'autres animaux domestiques.

❖ **Quelles sont les procédures de rejet et d'épuration des eaux usées?**

Rép: Collecte des eaux usées dans une fosse de transit avant d'arriver à la station de traitement par bio cubes et par traitement chimique d'où elles sont rejetées dans la nature.

7. Faune

❖ **Quelles sont les dispositions prises par le projet pour minimiser la pression sur les ressources fauniques du secteur suite à la migration de la population dans la CR ?**

Rép:

- ✓ la sensibilisation des employés et communautés ;
- ✓ l'interdiction de chasse par les employés ;
- ✓ l'interdiction d'achat de la viande de brousse ;
- ✓ l'interdiction d'achat des animaux vivants de compagnie ;
- ✓ l'interdiction de captures des espèces protégées ;
- ✓ les plaques d'interdictions sont plantées partout où il ya la présence des espèces protégées ou des animaux de brousse.
- ✓ **Qu'est-ce que le projet fait pour le suivi des tortues marines, d'autres espèces menacées et les oiseaux migrateurs?**

Rép:

- ✓ rapportage des espèces vue ou trouvées ;
- ✓ identification des sites de nidification de certaines espèces protégées.

8. Sécurité des populations

- ❖ **Y-a-t-il des risques d'accidents sur les chantiers et sur les routes en raison d'une plus grande circulation dans la localité?** Oui ☐ non ☐
- ❖ **Quelles sont les dispositions prises par le projet pour minimiser les cas d'accidents dans la localité?**

Rép: Un plan général prend compte des ces aspects dans nos installations et les communautés. Il s'agit de :

- ✓ flag men ;
- ✓ normes des véhicules de BAM (respect des vitesses, visibilité des véhicules, tests des chauffeurs,...) ;
- ✓ rapportage des anomalies à BAM pour éviter dans le future ;
- ✓ équipement des véhicules en GPS pour éviter les grandes vitesses dans les communautés ;
- ✓ surveillance très poussée du flux des personnes sur les routes minières (un registre de gestion des risques d'accidents a été présenté à la mission avec des photos en version électronique qui doit être envoyée à l'équipe par M. C. CAMARA).

10. Santé

- ❖ **En faveur de ses travailleurs, la Compagnie fait-elle la visite médicale systématique annuelle?**

Oui ☐ Non ☐

Si oui, quelle est la structure sanitaire qui est mandatée par la Compagnie?

Rép: Par la médecine de travail en collaboration avec Med équip.

- ❖ **Cette visite systématique annuelle s'étend-t-elle sur les employés des entreprises sous traitantes?**

Oui ☐ Non ☐

Si non, pourquoi?

- ❖ **Les résultats sont-ils communiqués au Service National de la Médecine du Travail (SNMT) pour apporter plus de mesures correctives?**

Rép: Répondue dans la précédente question.

- ❖ **Quelles sont les dispositions prises par la compagnie pour lutter contre la malaria?**

Rép:

- ✓ formation et sensibilisation du personnel sur la lutte ;

- ✓ fumigation ;
- ✓ port des manches longues ;
- ✓ moustiquaires dans les chambres ;
- ✓ pommades répulsives de moustiques ;
- ✓ surveillance des eaux stagnantes.

❖ **La Compagnie assiste-t-elle les populations de la préfecture dans leur lutte contre la malaria?**

Rép:

Pour Madame ATTIE : Oui, par la sensibilisation du personnel pour relayer au sein des communautés riveraines.

Pour N'sira DARABA : BAM n'a pas de programme spécial orienté sur les communautés pour la lutte contre la malaria.

❖ **Quelles sont les tendances des maladies sexuellement transmissibles (VIH/SIDA, ...) dans la Compagnie et la localité?**

Rép:

PRÉVALENCE DU VIH/IST DANS LA COMMUNAUTÉ (Janvier - septembre 2019)

	CR DE DOUPROU	CR DE TOUGNIFILY	CR DE MANKOUNTAN	Total
HOMMES	23	16	2	41
FEMMES	29	23	4	56
FEMMES EN SCEINTES	23	37	22	82
IST	128	208	71	407
Source : DPS de Boffa				

11. Problèmes de la Compagnie

❖ **Quelles sont les difficultés de la compagnie en termes de protection de l'Environnement et de la protection de la santé des travailleurs et des populations riveraines depuis le début de ses activités?**

Rép:

- ✓ éloignement du site par rapport aux centres d'accueil ;
- ✓ manque de spécialistes et ;
- ✓ faiblesse de la capacité d'accueil des structures hospitalières.

1 Introduction

- ❖ **Préfecture:** Boffa
- ❖ **Sous-préfecture / Commune:** Doupourou
- ❖ **Quartier / District:** Khoundindé
- ❖ **Nom de la structure:** Bel Air Mining
- ❖ **Nombre de participants avec photo de groupe et numéros de téléphones:**



- ❖ **Nom de l'enquêteur:** Ibrahima 133 SOUMAH
- ❖ **Rapporteurs:** Aboubacar KABA et K. Dondo TOURE
- ❖ **Date de l'interview:** 12/09/2019
- ❖ **Heure de début de l'entretien:** 8 :29
- ❖ **Heure de fin de l'entretien:** 11 :10
- ❖ **Langue utilisée:** Français

2 Population

- ❖ **Quelles sont les tendances démographiques de la CR par suite de l'augmentation de la population en raison de l'arrivée d'immigrants attirés par les nouvelles opportunités (emploi, commerce, agriculture,...) de 2014 à 2019?**

Rép: Une équipe est sur le terrain pour des enquêtes sur la migration au près des commissariats, autorités, des centres de santé, des marchés, etc. Le rapport sera bientôt disponible.

- ❖ **Quel est le niveau de pression de la population sur les infrastructures des services publics dans les CRs ?**

Rép: De nos propres expériences pendant la construction, la pression était très élevée. Ce qui a contraint BAM à appuyer la réalisation d'autres infrastructures.

- ❖ **Quelles sont les infrastructures réalisées par le projet pour subvenir aux besoins de la population ?**

a) Écoles/Mosquées/Églises

Rép : D'autres faveurs sont accordées aux communautés par BAM pour cette question.

b) Nombre d'enseignants formés sur financement du projet dans la préfecture et dans la CR?

Rép: Pas de programme pour cela.

c) Forages/points d'eau/ marchés et latrines

Rép : Par rapport aux crises de l'année dernière, BAM a réalisé des forages. Il n'a pas fait quelque chose par rapport aux marchés.

Villages	Infras	Source Financement
Dakhagbe	Forage	Dons – Atténuation Impact
Dakhagbe	Forage	Compensation Communautaire
Khoundinde	Forage	Dons – Atténuation Impact
Khoundide	Forage	Réhabilitation
Gberebouin	Forage	Dons – Atténuation Impact
Balandougou	Forage	Dons – Atténuation Impact
Moriadi	Forage	Dons – Atténuation Impact
Moriagbe	Forage	Dons – Atténuation Impact
Gangan	Forage	Compensation communautaire
Kinkon	Forage (02)	Compensation communautaire
Kinkerin	Forage	Don
Yereya	Forage	Don
Koumbaya	Forage	Réhabilitation
Koumbaya	Forage	Dons – Atténuation Impact

d) Dispensaires/Centres de santé/Postes de santé

Rép:

- ✓ Rénovation d'un poste de santé et un bloc de latrine de trois (03) cabines à Koumbaya;
- ✓ Construction d'une Salle d'accouchement et un bloc de latrine de (01) cabine à Moriagbé;
- ✓ Construction d'un poste de santé et un bloc de latrine de trois cabines à Khoundindé;
- ✓ Construction de deux (02) blocs de latrine de deux(02) et trois(03) cabines pour le Collège de Khoundindé
- ✓ Fourniture et installation de trois (03) lampadaires solaires, et Equipement solaire du poste de santé de Khoundindé.
- ✓ Construction d'un poste de santé avec un bloc de latrines à 2 cabines, une fosse à déchet à Gbérébouï/Balandougou;

e) Transports : routes/pistes/ponts

Rép:

CR	District	Village/secteur	Routes	Pistes	Dalot	Ponts
Doupourou	Khoundindé	Khoundindé				ADONIS
Tougnifili	Kinyaya	Kinkon			Kinkon	

f) Édifices publics : Blocs administratifs, maison des jeunes,...

CR	District	Village/secteur	Blocs administratifs	Maison des jeunes	Autres
Tougnifili			Rénovation du bureau du Sous préfet de Tougnifili		
Commune Urbaine			Préfecture offre d'un kit solaire, équipements bureautiques et la rénovation du bloc administratif.		
Doupourou				Equipments audio visuels à la maison des jeunes de Doupourou + groupe électrogène	
Doupourou				Una salle de Télévision équipée à Khoundindé	

3 Groupes vulnérables

- ❖ **Quelles sont les dispositions prises pour la protection des personnes vulnérables et démunies face aux bénéfices du projet ?**

Rép: La priorité est accordée aux populations impactées. La question de vulnérabilité est gérée avec maximum de prudence. Le diagnostic a montré que c'est à Khoundindé seulement que nous avons trouvé une personne vulnérable par ce que ne comptait que sur le revenu de sa terre qu'il a perdue finalement. Sa fille a été formée puis appuyée pour développer son restaurant. La question de vulnérabilité est traitée à BAM sous la bannière de perte foncière.

- ❖ **Quelles sont les mesures de sécurité des personnes malades ou handicapées prises par la compagnie?**

Rép: L'assurance maladie prise avec NSIA, l'évacuation sanitaire signé entre le syndicat et la Direction Générale

4 Genre

- ❖ **Comment la compagnie participe – t- elle à l'amélioration de la situation des femmes?**

Rép: La porte d'entrée ce sont les personnes impactées. 6 groupements féminins sont appuyés pour 19 ha de maraichage, les femmes sont dans le programme de soutien aux PME + alphabétisation, production de la pate d'arachides, extraction de l'huile de palme, la restauration, programme salicole.

- ❖ **Quelles sont les dispositions de développement en faveur des activités des féminines?**

Rép: Les projets de compensations communautaires sont appuyés et BAM est partant pour la bourse de sous traitance pour le soutien aux activités génératrices de revenus. Nous insistons à ce que les

femmes passent par Crédit Rural pour bénéficier d'autres appuis que ceux de BAM dans le cadre de la facilitation d'accès aux crédits.

❖ **Quel est le nombre de projets, d'ONG, d'associations ou de groupements financés par la compagnie dans les CR ?**

Rép: 6 groupements féminins, 43 personnes soutenues avec leurs PME.

❖ **La compagnie encourage le recrutement des femmes dans son effectif des travailleurs?**

Oui ☐ non ☐

Dans les offres de recrutement, les candidatures féminines sont vivement encouragées. A compétences égales, la priorité est réservée au genre féminin.

Si oui, quel est le nombre total de femmes ?

Cadres : 19

Techniciennes/ouvriers: 11

Secrétaires : 1

Surveillantes:

Cuisinières:

Autres (préciser) : 7

Si non, pourquoi?

❖ **Les femmes participent-elles à la prise de décisions ?**

Oui ☐ non ☐

Rachelle RHODE (Directrice Finance et Administration) et participe CA de la compagnie.

Si non, pourquoi ?

5 Emploi

❖ **Quel est le nombre de travailleurs qui sont originaires de la localité?**

Rép:

C'est une question à plusieurs modalités de réponses. Les réponses doivent être désagrégées par statut (permanents, contractuels, temporaires et par genre (hommes et femmes). Lire les réponses suggérées.

Statut	Hommes	Femmes
Permanents	302	23
Contractuels	0	0
Temporaires	0	0

❖ **La compagnie est préoccupée par les niveaux d'impacts des communautés riveraines?**

Rép: L'impact des communautés est géré par la compagnie. Les arrêts des activités suite aux mouvements des populations motivés par leur employabilité est récurrent et retarde les activités de la compagnie avec des pertes économiques élevées. Les communautés interprètent mal ou pensent que le contenu est la feuille de route est à respecter dans son intégralité.

Recommandation:

L'Etat doit cesser de créer l'exclusion par rapport au contenu local.

6 Héritage culturel

❖ Quel est le plan de gestion actuelle des différents sites culturels ?

Rép: Une étude est menée sur 2 volets : sites menacés et sites non menacés par les activités de BAM. Ceux qui sont menacés sont à clôturer avec barbelés dont 1 l'est déjà. 6 sites pour le moment menacés. Un Plan de Gestion des sites culturels existe et a été remis à l'équipe du MEEF en 2017 et 2018. Il est encore d'actualité. La liste des sites concernés par ce Plan est à l'annexe 5 de ce rapport.

❖ Quels sont les rapports entre le projet et ses travailleurs?

Rép: Certains travailleurs contactés affirment que les rapports sont jugés globalement bons malgré l'existence de quelques points à améliorer.

❖ Quels sont les rapports entre le projet et les communautés locales?

Rép: Les rapports sont habituellement bons malgré quelques remous sociaux actuellement.

7 Déplacement des populations

❖ Quels sont les villages qui ont été délocalisés dans les CR ?

Rép: Pour le moment pas de villages impactés. Seules 5 familles doivent être réinstallées dont 2 à Doupourou et 3 à Tougnifili.

❖ Quels sont les villages qui seront délocalisés dans les CR ?

Rép: Pour le moment, la délocalisation n'est pas dans le Plan de BAM.

❖ Quelles sont les dispositions de leur réinstallation sur les nouveaux sites?

Rép: Identification de la maison impactée, transfert dans la maison de location et déménagement dans la maison de réinstallation. Tout se fera dans le consensus.

8 Perte des terres productives

❖ Quelles sont les procédures d'appropriation des terres potentiellement utilisées pour les activités agricoles?

Rép: Négociation de la société avec le gouvernement (convention), information de la personne impactée, annonce de la date buttoir, explication du processus dans les localités, identification et inventaire des biens, signature des fiches d'inventaire, calcul des montants de compensation et signature des contrats devant témoins et l'huissier.

❖ Quelles sont les mesures prises pour minimiser la relocalisation des populations des villages touchées par les activités du projet?

Rép: La diminution des coûts, réduction des espaces liés aux activités, changement d'itinéraire ou d'option.

❖ Le projet assiste-t-il ces populations touchées?

Si oui, comment?

Rép: La priorisation des villages impactés dans le recrutement à BAM dans les emplois non qualifiés, appui aux groupements maraichers et salicoles, appui aux individus pratiquant certains emplois.

Si non, pourquoi?

❖ Avez- vous des problèmes de modification d'attribution foncière? Oui ☐ Non ☐

Si oui, quels sont les cas de conflits enregistrés?

Rép:

Année	Localité	Nombre de cas
2017	Yèrèya	1

Destruction des plantations? Oui ☐ Non ☐

Rép:

9 Gestion du patrimoine naturel/culturel

❖ Quels sont les différents sites historiques/culturels de la localité répertoriés par le projet?

Rép: Une liste est à l'annexe 5 de ce rapport.

❖ Quel est le plan de gestion actuelle des sites envisagé par le projet?

Rép: Un Plan existe et a été remis à l'équipe du MEEF et qui peut être consulté par toute personne nécessiteuse.

❖ Des paysans sont-ils délocalisés de leurs terres cultivables? Oui ☐ Non ☐

Si oui, quels sont les différents cas?

Rép : Aucun cas n'a été cité par l'équipe de BAM.

CR	District	Village/secteur	Activités du projet

10 Qualité de vie des populations

❖ Quelles sont les dispositions prises par le projet pour améliorer la qualité de vie des populations des villages impactés par le projet en raison de nouvelles opportunités économiques?

Rép: La réhabilitation des forages, la construction des postes de santé, sales d'accouchement, écoles, etc.

ANNEXE 3 : Niveau de prise en compte des recommandations de 2018.

Composante	Recommandations passées	Etats de mise en œuvre	Observations de l'inspection
Visite de la station service de Vivo Energy	Gérer les ballastes et sols souillées par les déversements d'hydrocarbures en procédant au raclage pour un traitement approprié sur un site de biorémédiation. 	Pour l'instant, il n'y a pas de site de biorémédiation. Cela est un non respect de la recommandation de l'inspection de 2017.	Non effectif.
Visite du chantier du port de Khoundindé	Gestion des déchets BAM doit sensibiliser ses employés et sous traitants à une bonne gestion des déchets par l'utilisation des poubelles installées à cet effet;	La sensibilisation se fait continuellement et les poubelles aussi sont posées. Bon respect.	Effectif
	BAM doit installer des espaces fumeurs sur les chantiers dans le but de bien gérer les déchets et d'atténuer les intoxications de non fumeur.	Des espaces fumeurs sont installés. Bon respect.	Effectif
Visite de la route minière	Gestion des poussières BAM doit faire en sorte que la fréquence d'arrosage de la route minière soit revue à la hausse compte tenu de l'ensoleillement et de la cadence de passages des engins miniers.	Le nombre de citernes a augmenté en faveur de la fréquence d'arrosage et l'utilisation de l'émulsion (bitûme) qui est pulvérisée par une citerne spéciale. Bon respect.	Des envolées de poussières sont très visible sur la route minière où la fréquence d'arrosage a considérablement diminué.
Visite du dépotoir de BAM	Brulage des déchets - arrêter le brulage des matières plastiques dans les fûts;	Le brulage est arrêté et un incinérateur de haute capacité y est installé. Bon respect.	Le brulage est arrêté avec l'installation d'un nouvel incinérateur de haute

	- installer un incinérateur pour l'élimination de certains déchets dont le brûlage constitue une entrave à l'environnement et à la santé humaine.		capacité.
	Enfouissement Arrêter l'enfouissement des matières plastiques et d'autres déchets non biodégradables.	Arrêté. Bon respect.	L'enfouissement ne se fait plus.
	Stockage des déchets dangereux Les déchets considérés " dangereux " doivent être stockés dans une biorémédiation avant leur élimination par la méthode la plus appropriée. L'installation de la biorémédiation doit être réalisée avant la production.	Pas de biorémédiation. Non respect.	Aucun site de biorémédiation n'a été réalisé par BAM.
	Sécurité Installer une ceinture de sécurité faite de grillage ou de barbelés avec une seule porte d'entrée et de sortie.	Cela est fait.	Le site est actuellement clôturé.
Visite du chantier de la base vie	Gestion des déchets - BAM doit continuer à sensibiliser ses employés à s'inscrire dans la bonne pratique de gestion des ordures ménagères par la stricte utilisation des poubelles installées à cet effet; - BAM doit installer de petites poubelles dans les chambres de la base vie; - BAM doit installer des espaces fumeurs au bout de chaque bâtiment.	Cela se fait. Bonne pratique. Cela est fait. Bonnes pratiques.	Effectif. Effectif.
	Gestion et traitement des eaux usées domestiques Construire un bassin de lagunage pour la réception des eaux traitées dans les biocubes pouvant les traiter davantage avant leur rejet dans la nature.	Cela n'est pas fait. Cela n'est pas réalisé. Non respect.	Effectif.
	RECOMMANDATIONS DE 2018		
Visite de l'amont de la rivière Tansoufa	• BAM doit faire en sorte que le nivellement du point d'obstruction de la rivière soit effectif et que l'eau poursuive son écoulement normal et ce, dans un bref délai;	Cela est fait. Bon respect.	Effectif.
	• BAM doit suivre régulièrement après les premières grandes pluies la qualité des eaux de ce cours d'eau (amont et en aval) et communiquer les résultats aux communautés et à la Préfecture de Boffa.	Cela est fait. Bon respect.	Effectif.

				
Visite de l'aval de la rivière Tansoufa	Les gravas dans ce cour d'eau doivent être enlevés le plus rapidement possible. 		Cela est fait. Bon respect.	Effectif.
Visite d'une zone humide sur la rivière Kolontaré et chantier du site	Présence du couvert végétal La compagnie doit faire le plus rapidement possible le reboisement du site pour assurer une continuation de la remontée et de l'écoulement des eaux.		Cela a été fait mais après, il y a eu les travaux de réalisation des bassins de sédimentation, la partie abrite désormais un bassin.	C'est un bassin de sédimentation qui est réalisé sur le site actuellement.

				
	Existence d'un cour d'eau Pour des raisons de respect des contraintes de HSSE de BAM et de satisfaction des communautés, la compagnie doit aménager un coin de l'autre coté du corridor où les communautés viendront faire la lessive et puiser de l'eau.		Un autre coin a été aménagé en aval. Bon respect.	En cours.
	Gestion des hydrocarbures BAM doit fournir suffisamment des absorbants (sable et/ou tissus) aux travailleurs de chantiers en vue d'atténuer les cas de déversements accidentels d'hydrocarbures sur le sol. 		Cela est se fait actuellement. Bon respect.	Effectif.
Visite de la tête de source de la rivière Kouyédé ou Kinkon	Niveau de protection de la tête de source ○ une synergie des action doit se faire entre les autorités préfectorales de Boffa, sous préfectorales de Tounifili et Douprou et celles des religieux pour une action conjuguée de lutte contre des feux de brousse, la coupe abusive de bois et la prolifération des fours à briques dans les lits des		Un aménagement y a été fait par la construction d'une digue de protection et le reboisement par BAM dans la plus grande synergie d'action. Bon respect.	Effectif.

	cours d'eau; ○ BAM doit reboiser le plus rapidement possible la partie défrichée par ses activités de construction du corridor située juste en amont de la tête de source de Kinkon.	Cela est fait. Bon respect.	Effectif.
Visite du dépotoir de BAM	Position de la décharge BAM doit faire en sorte que cette décharge soit déplacée et éloignée de l'océan à cause de sa non conformité.	Cette décharge est déplacée pour Kenkerin. Bon respect.	Effectif.
	Gestion des filtres à huiles usagées BAM doit commander au moins un <i>Oil filter crusher</i> pour la bonne gestion des filtres à huile.	Cela n'est pas fait. Non respect de la recommandation.	N/A
	Gestion des filtres à huiles usagés Mettre du sable absorbant sous la bâche pour éviter la migration des huiles vers le sol et éviter toute possibilité de contamination des eaux souterraines.	Les eaux souterraines sont protégées contre toute forme de pollution aux huiles usagées stockées. Bon respect.	Effectif.

ANNEXE 4 : Liste des sites sacrés concernés par le Plan de Gestion de BAM.

Localite	Id_fiche	Nom_site	Type_site	Ss_type	Importance	Deplacement	Procedure_deplacement
Balandougou	1	Yafore	Foret sacree	Frequente sans sacrifice	Fort	Non	
Balandougou	2	Balandougou Gabourouya	Lieu de sepultures	Cimetiere collectif	Fort	Non	
Balandougou	3	Kouyede	Residence de Genies	Frequente avec sacrifice	Fort	Non	
Dabonkhore	4	Gabourouya Paul Facinet	Lieu de sepultures	Cimetiere collectif	Fort	Non	
Dabonkhore	5	Kouyede	Residence de Genies	Frequente avec sacrifice	Fort	Oui	Concertation_sacrifice
Dakhagbe	6	Gabourouya Fori	Lieu de sepultures	Cimetiere collectif	Fort	Non	
Dakhagbe	7	Dambayili	Residence de Genies	Evite sans sacrifice	Moyen	Oui	Concertation_sacrifice
Dakhagbe	8	Kouyade Doula	Residence de Genies	Frequente avec sacrifice	Moyen	Oui	Concertation_sacrifice
Dembissa	9	Kouyede	Residence de Genies	Frequente avec sacrifice	Faible	Oui	Concertation_sacrifice
Gangan	10	Gangan Gabourouya	Lieu de sepultures	Cimetiere collectif	Fort	Non	
Gangan	11	Kouyede	Residence de Genies	Frequente avec sacrifice	Faible	Oui	Concertation_sacrifice
Gbereboui	12	Foton Khone	Foret sacree	Frequente sans sacrifice	Fort	Non	
Gbereboui	13	Gabourouya	Lieu de sepultures	Cimetiere collectif	Fort	Non	
Khoundinde	14	Melen Bounyi	Lieu de sepultures	Cimetiere collectif	Fort	Non	
Khoundinde	15	Cimetiere de l'Eglise	Lieu de sepultures	Cimetiere collectif	Fort	Non	
Khoundinde	16	Takhoure	Residence de Genies	Frequente avec sacrifice	Faible	Oui	Concertation_sacrifice
Khoundinde	17	Yakhato	Residence de Genies	Frequente avec sacrifice	Moyen	Oui	Concertation
Khoundinde	18	Cap Verga	Residence de Genies	Frequente avec sacrifice	Fort	Non	
Kimyeliyah	19	Konde Bounyi Gabourouya	Lieu de sepultures	Cimetiere collectif	Fort	Non	
Kimyeliyah	20	Salikene Gabourouya	Lieu de sepultures	Cimetiere collectif	Fort	Non	
Kimyeliyah	21	Kolya	Residence de Genies	Frequente avec sacrifice	Faible	Oui	Concertation
Kimyeliyah	22	Yenten Bounyi	Residence de Genies	Frequente avec sacrifice	Fort	Non	
Kinkon	23	Kinkon Gabourouya	Lieu de sepultures	Cimetiere collectif	Fort	Non	
Kinkon	24	Kinkon Centre Gabourouya	Lieu de sepultures	Cimetiere collectif	Fort	Non	
Kinkon	25	Kinkon Gabourouya Fori	Lieu de sepultures	Cimetiere collectif	Fort	Non	
Kinkon	26	Kalonlo	Residence de Genies	Evite sans sacrifice	Fort	Oui	Concertation_sacrifice
Kinkon	27	Yentenbounyi	Residence de Genies	Frequente avec sacrifice	Moyen	Oui	Concertation_sacrifice
Madina Bako	28	Damouya	Residence de Genies	Frequente avec sacrifice	Fort	Non	
M'Baya	29	Kele Kele	Residence de Genies	Frequente avec sacrifice	Fort	Oui	Concertation_sacrifice
Missira	30	Gabourouya	Lieu de sepultures	Cimetiere collectif	Fort	Non	
Missira	31	Sogne Bole	Residence de Genies	Frequente avec sacrifice	Moyen	Oui	Concertation
Missira	32	Kalayole	Residence de Genies	Frequente sans sacrifice	Faible	Oui	Concertation
Moriagbe	33	Gabourouya Fori	Lieu de sepultures	Cimetiere collectif	Fort	Non	
Moriagbe	34	Toli	Residence de Genies	Frequente avec sacrifice	Faible	Oui	Concertation
Moriagbe	35	Salin Kansa	Residence de Genies	Frequente avec sacrifice	Moyen	Oui	Concertation
Moriagbe	36	Yendekerifili	Site initiation	Hommes	Faible	Oui	Concertation

ANNEXE 5 : Liste des espèces animales et végétales protégées par BAM

Faune

Chimpanze de l'Ouest (et deux espèces de Colobes)

Crocodile nain

Flore

Spermacoce aff. hepperana sp. nov.

Pseudoprosopis bampsiana

Dissotis leonensis

Genlisea barthlottii

Keetia coriacea sp. nov.

Keetia smeathmannii comb. nov. ined.

Uvaria thomasii

Fegimanra afzelii

Fleurydora felicis A. Chev.

Bylxa senegalensis

Raphinacme (normalement

Habenaria Jacobi

Other species

Espèces de Gecko (*Hemidactylus kundaensis*) et crabe des marais violet

Vautour à capuchon

Tortues de mer

Oiseaux de mer

FICHE DE PRELEVEMENT ECHANTILLONNAGE D'EAUX DE SURFACE

Fiche : Prélèvement eau de surface de : KINKON. N°1022, 670' O: 14°20' 219' Alt: 44m			
Lieu de prélèvement : En rive/ depuis l'eau/depuis un pont/depuis un bateau Depuis la rive			
Date, Jour, heure 13/09/2019, vendredi, 15h01			
Climatologie (Du jour, de la semaine précédente) De la pluie il y a de ce la quelques minutes et de grandes pluies les jours précédentes.			
Identité des préleveurs La Diaton Dondo TOURE, Tahirima 133 SOUMBA et Aboubacar KABA			
Hydrologie (Du jour et de la semaine précédente : étiage, eaux moyennes, crue, décrue)		Echelle limnimétrie (hauteur d'eau) Débit mesuré ou vitesse moyenne	
Type d'échantillon : Ponctuel ; composite (à préciser) ; manuel ; automatique (préciser l'appareillage utilisé).		Technique utilisée : Main-Perche-Seau-Porte bouteille-Boutelle à prélèvement automatique- Autre	
Echantillonnage Plongée avec l'aquarade		Conditions de prélèvement, difficulté Aucune difficulté.	
N° Echantillon KIN-ES-01			
Conditionnement Flecon en polypropylène.			
Stabilisation			
Conservation (transport)			
Homogénéité des eaux : Couleur, Limpidité, Odeur, Ombre 20 Rouge de sédiments.			
In situ / dans un seau		pH	
Température (°C) 28,50		7,56	
Mesure de terrains Plongée soute		OD (% ou mg/l) 494,73 39,5 mg/l	
		Cond (µs/cm) 4	
		Turbidité (NTU) +2,6	



Le Chef du Service du LAE

Aboubacar KABA